

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Germain-Henri Scheper.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition adressée à la Chambre des Représentants le 8 novembre 1838, le sieur Germain-Henri Scheper, capitaine de navire à Anvers, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né le 5 octobre 1808, à Lohne (duché d'Oldenbourg), réside depuis nombre d'années en Belgique. A l'âge de 19 ans il prit du service dans la marine marchande et, depuis 1827 jusqu'aujourd'hui, il a été successivement cuisinier, matelot, second et capitaine à bord de divers navires belges. Le 17 décembre 1834, il a épousé une Anversoise.

C'est un homme d'une conduite régulière, qui jouit d'une honnête aisance et qui peut être considéré comme étant, par ses connaissances pratiques, utile au commerce belge.

Le rapporteur,

J. MAERTENS.

Le président,

DU BUS AÏNS.